

Province du Québec
Municipalité de Sheenboro

Réunion ordinaire du conseil municipal de Sheenboro le 2 février 2026 à 18h30.

Sont présents en personne le maire adjoint Michel Morency, les conseillers Mary-Beth Jones, John Brennan, Karen Shea, Jean Gleason et Sara Lafreniere.

La directrice générale Ashlee Poirier et le directeur général adjoint Simon Tessier étaient présents.

La maire Doris Ranger est absente.

1. Ouverture de la réunion

Le candidat pro-maire constate que le quorum est atteint et ouvre la séance à 18h30.

2. Adoption de l'ordre du jour

023-2026

Il est proposé par le conseiller Shea d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout discuté.

Adopté

3. Conflit d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts n'a été déclaré.

4. Adoption du procès-verbal

A. Procès-verbal de la réunion du Conseil du 12 janvier 2026

024-2026

Il est proposé par le conseiller Gleason que le procès-verbal de la réunion ordinaire du 12 janvier 2026 soit adopté.

Adopté

B. Réunion spéciale du Conseil du budget du 28 Janvier 2026

024-2026

Il est proposé par le conseiller Gleason que le procès-verbal de la réunion budgétaire spéciale du 28 janvier 2026 soit adopté.

Adopté

5. Période de questions

De 18h32 à 18h40.

Des membres du public étaient présents et ont posé des questions au Conseil.

6. Administration

A. Paielement des factures

025-2026 Il est proposé par le conseiller Lafrenière de payer les factures telles que présentées.

Adopté

CERTIFICATS DE FONDS DISPONIBLES POUR LES COMPTES : Je soussignée, Ashlee Poirier, directrice générale, certifie par la présente qu'il existe des fonds disponibles aux fins pour lesquelles des dépenses totalisant 9 372,44 \$ sont proposées.

Signé à Sheenboro, Québec
Ce 2 février 2026.

Ashlee Poirier, directrice générale/secrétaire-trésorière

B. Projet de règlement 2026-001 « Règlement concernant l'imposition des taux de la taxe foncière et des taxes de service pour l'exercice financier 2026 et les conditions de perception des taxes »

Une motion a été déposée par le conseiller Brennan.

026-2026 Il est proposé par le conseiller Jones d'adopter le projet de règlement 2026-001.

Adopté

C. Projet de règlement municipal 2026-002 « Règlement concernant l'occupation et l'entretien des bâtiments »

Une motion a été déposée par le conseiller Gleason.

027-2026 Il est proposé par le conseiller Gleason d'adopter le projet de règlement 2026-002.

Adopté

D. Journal de Pontiac

028-2026 Il est proposé par le conseiller Brennan de participer au 50e anniversaire de l'Institut du cœur au coût de 85 \$ plus taxes.

7. Communauté

A. Salle paroissiale

Le conseiller Gleason a discuté avec le conseil de l'importance de la salle paroissiale pour la communauté et souhaiterait recevoir davantage d'informations concernant le statut/la propriété de la salle de la part du conseil paroissial.

B. MADA

Le conseiller Gleason a présenté au conseil un compte rendu de la récente réunion de la MADA.

C. CITQ (Corporation de l'Industrie Touristique du Québec)

029-2026 Il est proposé par le conseiller Shea de permettre à l’inspecteur municipal d’approuver toutes les demandes CITQ reçues pour l’année 2026-2027.

Adopté

8. **Travaux publics**

A. Double bourse de vocation

- ATTENDU QUE la demande d’assistance supplémentaire pour l’entretien des routes à double usage est renouvelable annuellement.
- ATTENDU QUE les critères relatifs à l’aide supplémentaire pour l’entretien de ces routes sont respectés.
- ATTENDU QUE le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs ou le ministère de l’Énergie et des Ressources naturelles et les transporteurs ont déjà fourni, à la demande de la municipalité de Sheenboro, les renseignements appropriés concernant le type et le volume de la ressource transportée ainsi que le nombre annuel de camions qui utilisent la ou les routes du réseau municipal à indemniser;
- ATTENDU QUE la présente résolution doit être accompagnée d’un plan municipal indiquant les itinéraires empruntés par les transporteurs dans le cas d’une demande d’indemnisation relative à un trajet qui n’a pas fait l’objet de demandes antérieures.
- ATTENDU QUE les informations incluses dans le tableau ci-dessous représentent la situation du transport lourd pour l'année en cours.

Nom(s) de la/des route(s) demandée(s)	Longueur à indemniser (km)	Ressource transportée	Nombre de camions chargé par an
Route de Sullivan	5,9 km	BOIS	344

POUR CES RAISONS

030-2026 Il est proposé par le conseiller Gleason et résolu à l'unanimité et adopté que le conseil demande au ministère des Transports une compensation pour l'entretien du ou des chemins à double usage susmentionnés, sur une longueur totale de km.

Adopté

B. TECQ

ATTENDU QUE la municipalité a pris note du Guide relatif aux modalités de paiement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de transfert des infrastructures d'eau et communautaires du Québec (PTICQ) pour les années 2024 à 2028;

ATTENDU QUE La municipalité doit se conformer aux modalités du présent guide qui lui sont applicables afin de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et du Logement.

031-2026

IL EST RÉSOLU QUE La Municipalité s'engage à se conformer aux termes du Guide qui lui sont applicables ;

La municipalité s'engage à assumer l'entière responsabilité et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec, ainsi que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et agents, de toute responsabilité à l'égard des réclamations, demandes, pertes, dommages et coûts de toute nature fondés sur des blessures corporelles, le décès d'une personne, des dommages matériels ou la perte de biens attribuables à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement d'investissements réalisés grâce à l'aide financière obtenue dans le cadre du programme TECQ 2024-2028;

La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi du programme de travail ci-joint au ministère des Affaires municipales et du Logement :

- SHEEN-001

Et tous les autres documents requis par le ministère pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée par lettre du ministre des Affaires municipales et du Logement

La municipalité s'engage à soumettre une mise à jour annuelle de son programme de travail pour la période allant du 1er octobre au 15 février inclus ;

La municipalité s'engage à réaliser les investissements indépendants requis pour l'ensemble des cinq années du programme ;

La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et du Logement de toute modification apportée au programme de travail approuvé par la présente résolution.

Adopté

9. Sécurité publique

A. Hydro-Québec

Le conseil municipal a été informé des récents changements apportés par Hydro-Québec pour atténuer les fréquentes pannes de courant. Les municipalités de Mansfield et de Waltham sont désormais raccordées au

poste de transformation de Cadieux à Bryson (Québec), tandis que l'île Allumettes, Chichester et Sheenboro demeurent reliées à l'Ontario. Ces mesures devraient réduire la demande et les délestages, et ainsi éviter les pannes, particulièrement lors des périodes de grand froid qui rendent le réseau très fragile.

10. Environnement

A. Cours d'eau désigné

ATTENDU QUE la Loi sur les pouvoirs municipaux (SQ 2005, chapitre 6) est entrée en vigueur le 1er janvier 2006, ci-après dénommée la [LPM];

ATTENDU QUE la MRC a compétence exclusive sur les cours d'eau situés sur son territoire ;

ATTENDU QUE la MRC a adopté, conformément à l'article 104 de la LMP, un règlement régissant toutes les questions relatives au débit des cours d'eau sur son territoire le 25 mai 2009 ;

ATTENDU QUE la MRC a adopté, le 25 mai 2009, une politique visant à définir le cadre d'intervention concernant ses obligations et responsabilités à l'égard des cours d'eau situés sur son territoire et sous sa juridiction exclusive, conformément aux articles 103 à 110 du Code municipal ;

ATTENDU QUE la mise en œuvre de cette politique repose en partie sur un accord conclu entre le MRC et la municipalité locale en vertu de l'article 108 du Code municipal, notamment en ce qui concerne la prestation de services par une ou plusieurs ressources locales pour agir à titre de personne(s) désignée(s) au sens de l'article 108 du Code municipal, ainsi que la main-d'œuvre, l'équipement et les matériaux nécessaires au suivi et à l'exécution des travaux mentionnés dans la politique.

032-2026 Le conseiller Brennan propose de nommer l'inspecteur municipal comme personne désignée, au niveau de la municipalité de Sheenboro, pour gérer les opérations de nettoyage des cours d'eau et certains travaux d'aménagement, comme l'installation de dispositifs de contrôle du niveau d'eau en présence de barrages de castors, au besoin. Cet employé reçoit tous les renseignements concernant une obstruction dans un cours d'eau, avise immédiatement la Commission de réglementation des rivières (CRR), assure le traitement et le suivi des dossiers et inspecte les cours d'eau dans le cadre de ses fonctions.

Adopté

B. Gestion des déchets

033-2026 Il est proposé par le conseiller Jones de permettre au directeur général de signer le contrat avec Olys Canada pour une période de 2 ans pour l'élimination de matières organiques, y compris les matériaux et le traitement, à un coût de 119 \$/tonne métrique.

Adopté

11. Correspondance

A. Lettre n° 1 Pontiac Independent

La lettre a été lue au conseil municipal.

034-2026

Il est proposé par le conseiller Brennan que le directeur général contacte le MRNF (Ministère des Ressources Naturelles et de la forêt) au sujet de l'installation d'un panneau pour les clubs de motoneige sur le chemin Trout Lake et qu'il souligne l'importance des préoccupations en matière de sécurité concernant le partage de cette route.

Adopté

B. Lettre n° 2 Monsieur Hart

La lettre a été lue au conseil municipal.

M. Hart souhaiterait discuter avec le comité des travaux publics concernant l'entretien de la rampe de mise à l'eau municipale sur le chemin Tripp.

12. Huit-Clos

035-2026

Il est proposé par le conseiller Lafrenière de tenir une séance à huis clos à 19h46.

Adopté

Le directeur général remet sa démission au conseil, laquelle prendra effet le 1er juin 2026.

13. Hors champ

036-2026

Il est proposé par le conseiller Brennan de reprendre la séance publique à 20h13.

Adopté

037-2026

Il est proposé par le conseiller Lafrenière de retirer les intérêts du dossier n° 4107-06-9054 d'un montant de 442,79 \$.

Adopté

14. Prochaine réunion

La prochaine réunion publique du conseil municipal aura lieu le 2 mars 2026 à 18h30.

14. Clôture de la réunion

038-2026

Il est proposée par le conseiller Shea que la séance est levée à 20h15.

Adopté

Maire

Directeur général
Secrétaire-trésorier

Moi, *Doris Ranger* , atteste que la signature de ce procès-verbal équivaut à la signature de toutes les motions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.